



Bachelier en soins infirmiers : *Une année d'études supplémentaire pour des centaines d'étudiants*

Depuis plusieurs jours, la FEF reçoit de nombreuses plaintes d'étudiants en bachelier en soins infirmiers qui dénoncent la situation invraisemblable dans laquelle ils se retrouvent. Il s'agit d'une véritable hécatombe puisqu'ils sont des centaines à devoir effectuer une année d'études supplémentaire.

En 2016, un décret qui modifiait la durée des études en soins infirmiers a été voté, faisant ainsi passer le cursus de 3 à 4 ans. Les étudiants qui ont sollicité notre aide, initialement dans le cursus en 3 ans, se voient contraints d'effectuer **une année supplémentaire**. Pourquoi ? **Parce qu'ils n'ont pas validé, ni en 1^{ère} ni en 2^{ème} année, une unité d'enseignement.**

Une situation totalement absurde et qui concerne pourtant des centaines d'étudiants de la Haute Ecole de la Province de Liège, la Haute Ecole De Vinci et la Haute Ecole Condorcet. Absurde, puisque ces futurs infirmiers se voient **allonger leurs cursus sans même en avoir été informés au départ.**

Ensuite, parce que d'importantes questions d'organisation se posent. A l'heure actuelle, **aucune information claire ne peut être obtenue quant à l'organisation de la 4^{ème} année du cursus.** Nouveaux cours ? Année de stages ? N'ayant jamais été organisée, il est impossible de savoir ce qui attend les étudiants. En outre, l'organisation de la 3^{ème} année étant tout aussi floue, certains établissements auraient trouvé comme solution de demander aux étudiants de **compléter leur cursus avec des cours de 1^{ère} et de 2^{ème} années afin de valider suffisamment de crédits.** Une véritable honte, puisqu'il s'agit de cours ayant déjà été validés.

Face à une telle situation, **la FEF exige que des clarifications soient apportées** pour les étudiants concernés. Concrètement, nous demandons :

- Une clarification des droits et obligations des étudiants via la rédaction, par le ministre de l'Enseignement supérieur, d'une circulaire interprétative ;
- Une solution pour tous les étudiants en cours de cursus, afin qu'ils ne voient pas leurs années d'études être rallongées.

Président de la FEF Maxime Mori | T 0473 93 45 85 | maxime.mori@fef.be

Attachée de presse de la FEF Valentine Antoine | T 0492 27 87 59 | valentine.antoine@fef.be